

# Débat d'Orientation Budgétaire 2017



**Harney**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

# Introduction

## **Objectifs du DOB**

- ⇒ Discuter des orientations budgétaires municipales.
- ⇒ Informer sur la situation financière de la collectivité afin d'éclaircir les choix stratégiques des élus au Budget Primitif.

## **Obligation légale du ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire)**

- ⇒ Obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants ( Article L2312-1 du CGCT), imposé par la loi du 6 février 1992 dite loi A.T.R.
- ⇒ Réalisé dans les 2 mois avant le vote du budget.
- ⇒ Obligation pour les communes de plus de 10 000 habitants de fournir des informations supplémentaires relatives au personnel (structure des effectifs, dépense de personnel, durée effective du travail) (loi n°2015-991 du 7 août 2015 dit loi NOTRe ; dispositions rendues obligatoires par le décret n°2016-841 du 24 juin 2016).





# Contexte économique et juridique

## Contexte international

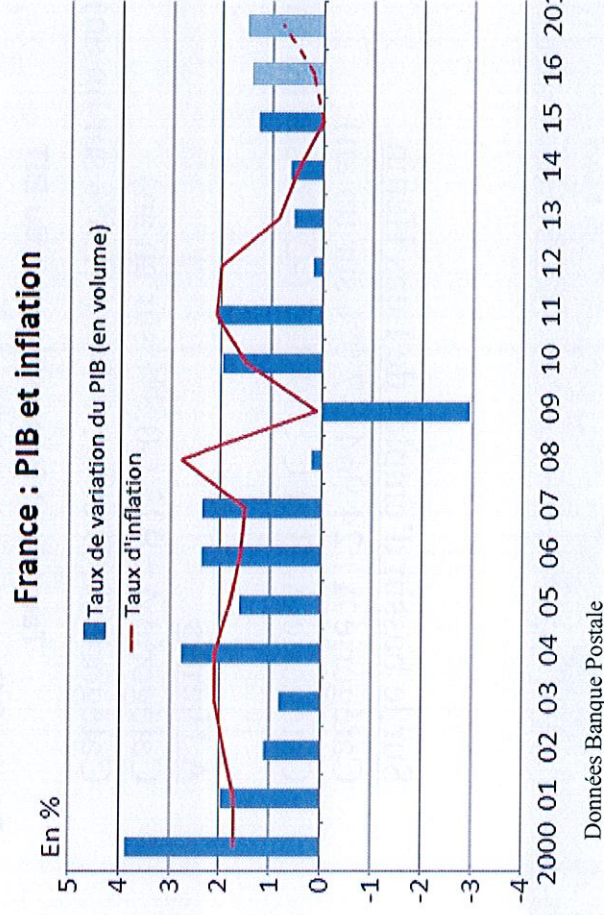
**Monde** : La croissance mondiale a été modérée en 2016 à 3.1% avant de rebondir à 3.4% en 2017.

**Zone Euro** : La croissance de la zone Euro pourrait atteindre 1.4% en moyenne en 2017 après 1.6% en 2016.

## Contexte national

La croissance a fait son retour en 2015 avec +1.3% et s'est maintenue à +1.4% en 2016. En 2017, la croissance devrait être modérée avec une progression de 0.3% au 1<sup>er</sup> trimestre.

En 2016, l'inflation française a été légèrement supérieure à celle de 2015 (+0.2% en moyenne). Une inflation plus forte marquera sans doute l'année 2017 avec +0.8% en moyenne.





# Contexte économique et juridique

## Le chômage

Au niveau national, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en novembre 2016 s'élève à :

- 3 447 000 en catégorie A soit une variation de -3.4% sur un an.
- 5 475 800 en catégorie A, B, C soit une variation de +0.5% sur un an.

Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en novembre 2016 pour la Région Haut de France :

Catégorie A : 376 330 (-3.9% sur un an)  
Catégorie A, B, C : 580 201 (-0.2% en un an)

Cat A : sans emploi  
Cat B : activité réduite courte  
Cat C : activité réduite longue

Données Pôle Emploi

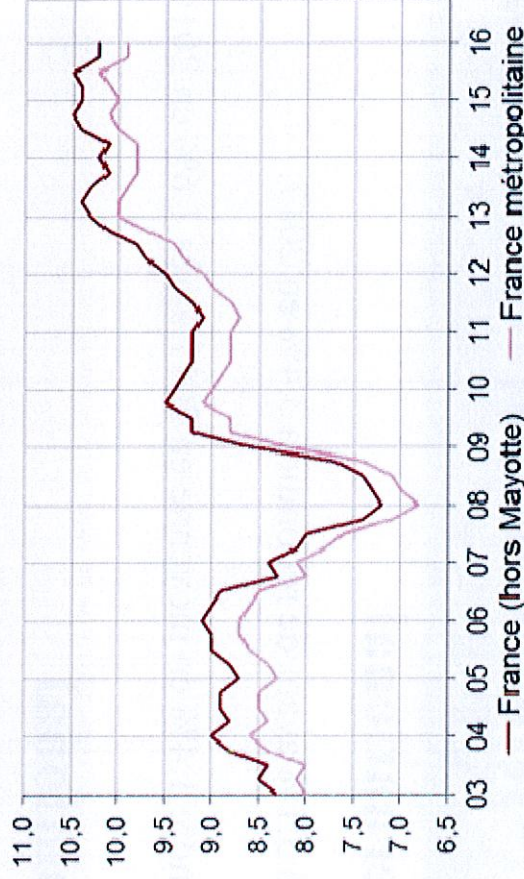
Sur le bassin d'emploi de Lens Hénin  
Catégorie A : 24 964 (-7.0% sur un an)  
Catégorie A, B et C : 39 345 (-2.2% sur un an)

### À Harnes

Catégorie A : 923 (-0.8% sur un an)  
Catégorie A, B et C : 1 444 (+1.6% sur un an)

### Taux de chômage au sens du BIT

Données CVS en moyenne trimestrielle, en %



**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

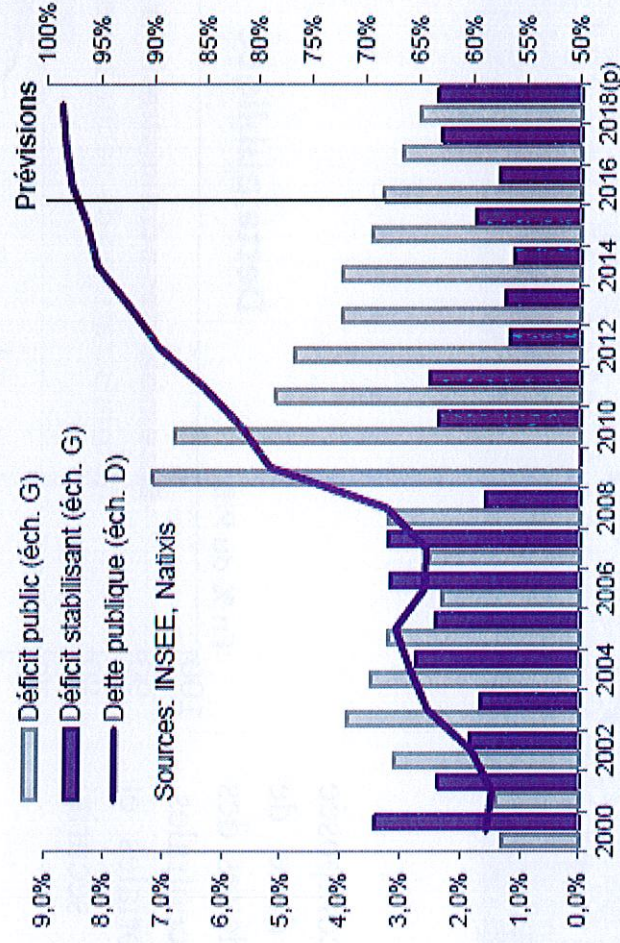


# Contexte économique et juridique

## Les déficits publics

En 2016, le déficit s'est réduit (-3.3% du PIB). Un effet plus important est prévu en 2017, année des élections présidentielles et législatives (-2.7% du PIB). L'objectif affiché serait de ramener le déficit sous le seuil des 3% en 2017. Celui-ci semble atteignable.

France : Finances publiques  
(en % du PIB)



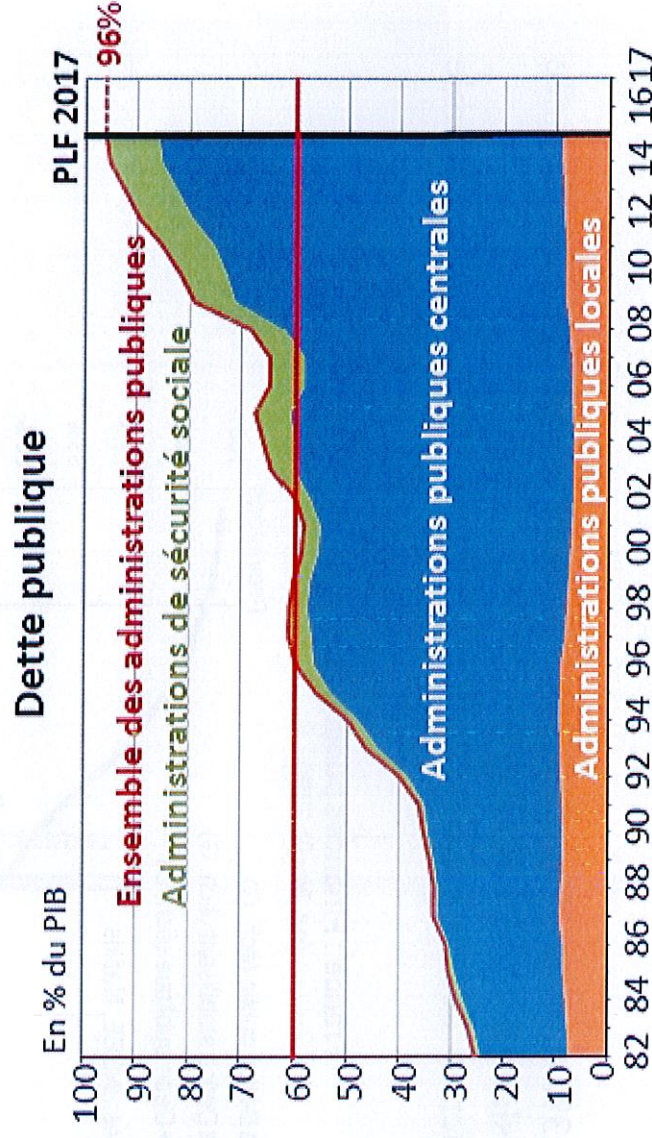


# Contexte économique et juridique

La dette publique est composée principalement de la dette de l'État, mais aussi des dettes des autres administrations centrales, des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale.

Le Projet de Loi de Finances 2017 prévoit que la dette publique française a atteint 96,1% du PIB en 2016 et vraisemblablement 96% fin 2017.

Le montant de cette dette est de 2 160,4 milliards d'euros.





# Contexte économique et juridique

Les changements par rapport à la loi de finances initiale :

- Une augmentation de 7.4 Milliards d'euros des dépenses.
- Une augmentation de 5.3 Milliards d'euros des recettes.
- Une augmentation du solde des comptes spéciaux de 2.7 Milliards d'euros.
- Un déficit budgétaire qui régresse de 69.9 à 69.3 Milliards d'euros.

## La loi de finances 2017

En milliards d'euro, comptabilité budgétaire	2012	Exécution 2015	LFI 2016	Révisé 2016	PLF 2017
Dépenses nettes *	370,7	366,7	377,2	374,3	381,7
Recettes nettes	282,5	294,5	303,5	301,7	307,0
dont impôt sur le revenu	59,5	69,3	72,1	71,5	73,4
dont impôt sur les sociétés	40,8	33,5	32,8	30,5	29,4
dont taxe sur la valeur ajoutée	133,4	141,8	144,6	145,0	149,4
dont taxe intérieure sur les produits de consommation sur les produits énergétiques	13,5	13,8	15,9	15,9	16,2
dont autres recettes fiscales	21,2	21,7	22,4	23,0	24,1
dont recettes non fiscales	14,1	14,4	15,6	15,8	14,5
Solde des budgets annexes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde des comptes spéciaux	1,0	1,6	1,4	2,7	5,4
<b>SOLDE GÉNÉRAL</b>	<b>-87,1</b>	<b>-70,5</b>	<b>-72,3</b>	<b>-69,9</b>	<b>-69,3</b>

\* Par convention, les prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne sont inclus sur la ligne « Dépenses »



**Harner**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE



# Contexte économique et juridique

## Le budget de l'Etat en 2017

Les dépenses de l'Etat hors dettes, pensions et concours aux Collectivités Territoriales pour 2017 sont de 253.5 milliards d'euros, montant en augmentation par rapport à la LFI 2016.

Les recettes nettes de l'Etat pour l'année 2016 s'élèveront à 307 milliards d'Euros.

La charge de la dette sera pour 2017 de 41.8 milliards d'euros, montant en baisse par rapport à 2016.

CP, en Md€

	LFI 2016	PLF 2017 (format constant)	PLF 2017 (format courant)
Dépenses des ministères	224,7	232,1	234,4
Crédits des ministères	216,1	223,4	225,6
Taxes affectées plafonnées	8,6	8,7	8,8
dont taxes affectées	9,1	9,1	9,2
dont contributions exceptionnelles	-0,4	-0,4	-0,4
Prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne	20,2	19,1	19,08
<b>Total hors dette, pensions et concours aux collectivités locales</b>	<b>244,9</b>	<b>251,2</b>	<b>253,5</b>
Transferts aux collectivités locales (PSR et mission RCT*)	50,3	47,4	47,3
<b>Total des dépenses de l'Etat, hors charge de la dette et pensions</b>	<b>295,2</b>	<b>298,6</b>	<b>300,8</b>
Charge de la dette	44,5	41,8	41,8
Contribution au CAS Pensions	46,2	48,0	48,0
<b>Dépenses totales de l'Etat</b>	<b>385,9</b>	<b>388,3</b>	<b>390,6</b>
Prévision d'inflation	0,1 %		+ 0,80 %
Évolution en volume des dépenses de l'Etat		-0,14 %	

RCT : « Relations avec les collectivités territoriales »  
\* hors réserve parlementaire, intégrée aux dépenses du budget général



**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

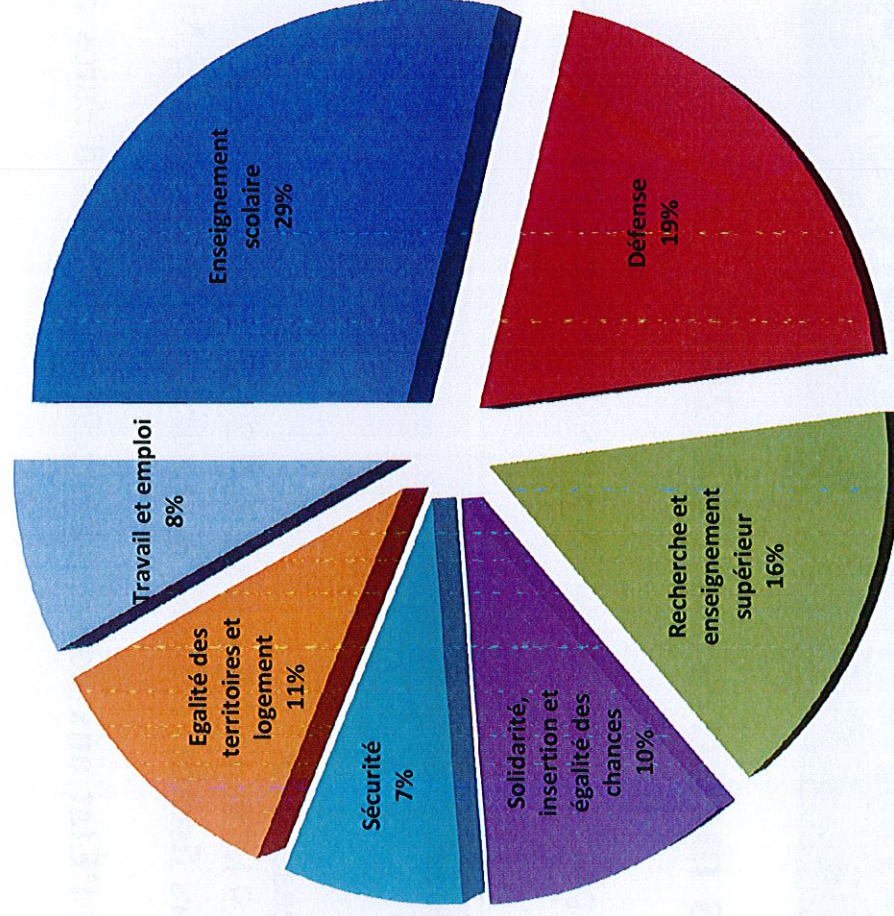


# Contexte économique et juridique

## Les dépenses du budget général par mission

Le Projet de Loi de Finances 2017 compte 31 missions, contre 30 en 2016 ; création d'une mission nouvelle « investissement d'avenir ».

Les principales missions sont représentées dans le graphique ci-joint.





# Contexte économique et juridique

## Les principales mesures du PLF 2017

Le Projet de Loi de Finances 2017 reprend le plan qui structurait les Loïs de finances pour 2015 et 2016 avec ces trois volets :

- ❖ la baisse des dotations,
- ❖ le soutien de l'Etat à l'investissement local,
- ❖ le renforcement de la péréquation.

Les concours de l'état sont constituée de trois ensembles :

- ❖ **les concours financiers de l'État** : 47.9 Milliard d'Euros au PLF 2017 (DGD, DETR et DGE),
- ❖ **les transferts financiers de l'Etat hors fiscalité transférée et hors apprentissage** : 63 Milliards d'Euros au PLF 2017,
- ❖ **le total des transferts financiers de l'État aux collectivités** : 99.4 Milliards d'Euros au PLF 2017.

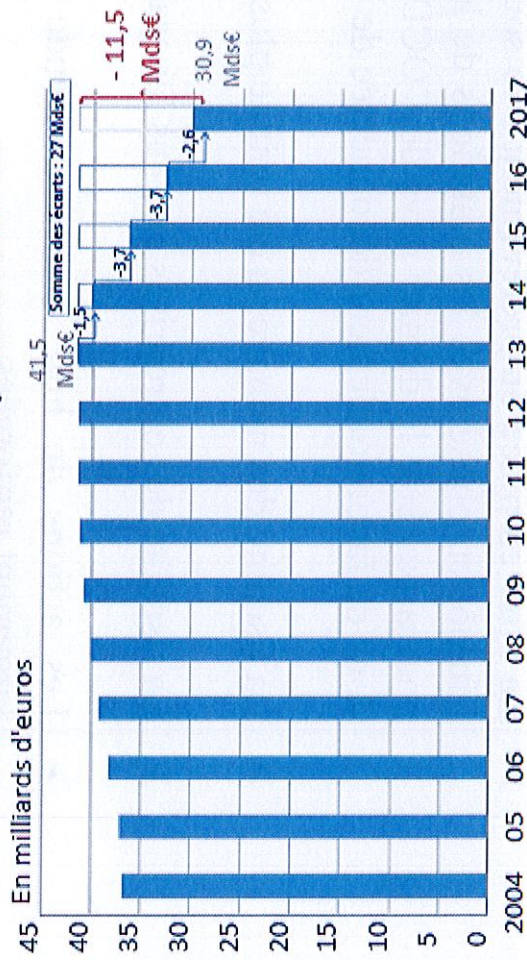
La DGF est évaluée à 30.8 milliards d'euros au PLF 2017 soit une diminution de 7.1% par rapport en 2016 (33.2 milliards d'euros).



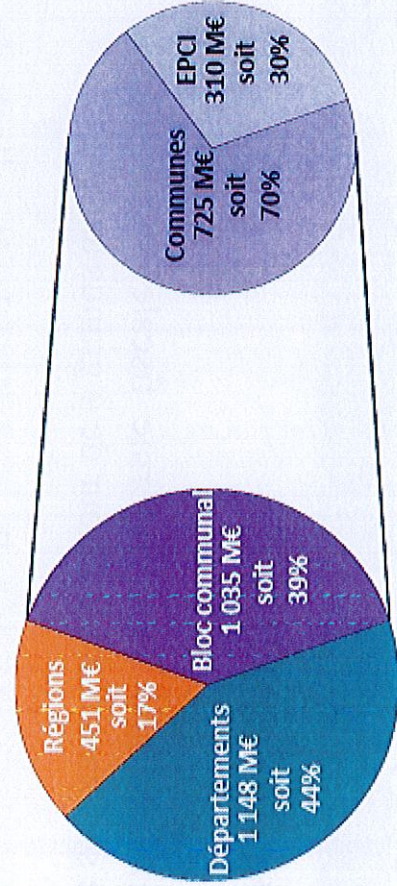


# Contexte économique et juridique

Illustration des baisses opérées sur la DGF



Répartition de la baisse des dotations en 2017  
(- 2,634 milliards d'euros)





# Contexte économique et juridique

## Politique fiscale en 2017

Ce projet de loi de finances constitue la dernière étape de la réforme fiscale menée par le gouvernement depuis 2012. Cette réforme fiscale se sera articulée autour de 4 grands axes :

- La mise en place du prélèvement à la source permettra d'avoir un mode de collecte de l'impôt en phase avec les mutations de la société, simple et efficace, car la France ne pourra pas être le dernier pays de l'OCDE à collecter l'impôt avec un an de retard et donc de façon totalement déconnectée de la situation réelle de chacun.
- La fiscalité des ménages a été rendue plus juste.
- La fiscalité des entreprises est plus favorable à la compétitivité et à l'emploi.
- Les actions de lutte contre la fraude fiscale et l'optimisation excessive ont été largement renforcées.





# Contexte économique et juridique

## Répartition des dotations

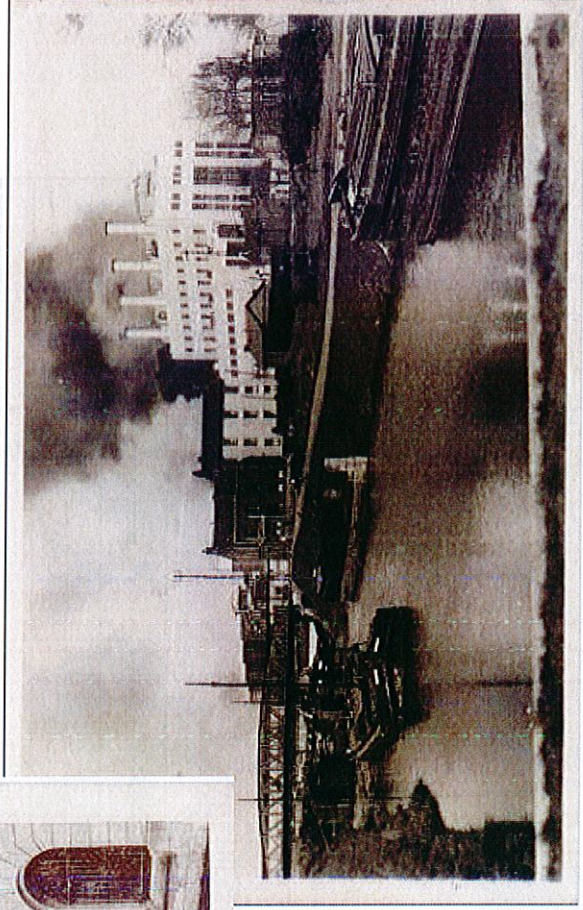
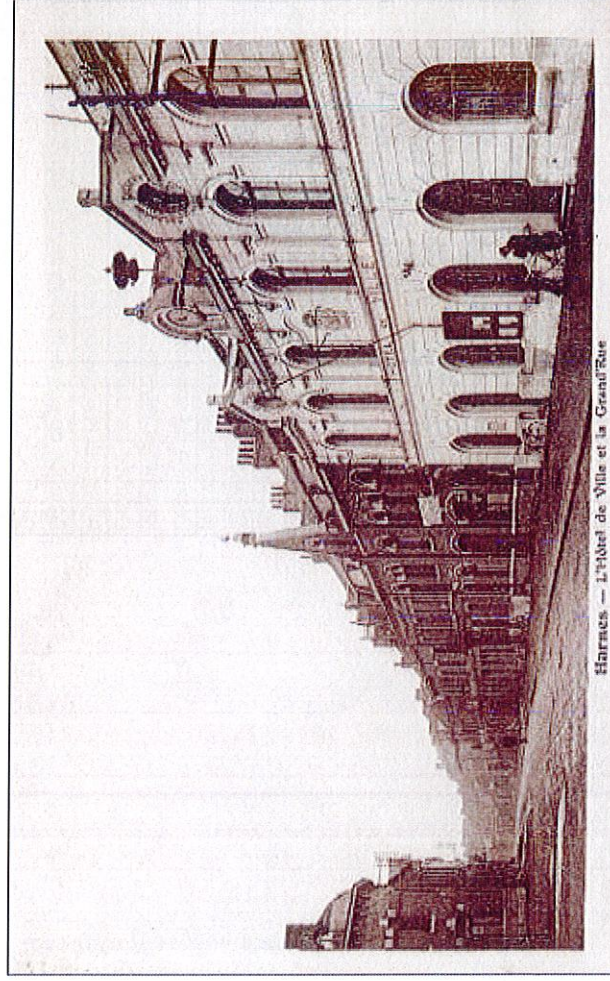
	PLF 2017 (en milliers €)	LFI 2016 (en milliers €)	Evolution LFI 2016 / PLF 2017
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	30 860 513	33 221 814	-7,1%
Dotation spéciale pour le logement des instituteurs (DSI)	15 110	17 200	-12,2%
Dotation de compensation des pertes de bases de contribution économique territoriale et de redevance des mines des communes et de leur groupement	73 696	73 696	0,0%
Compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	2 138 529	1 636 668	30,7%
Dotation élu local (DEL)	65 006	65 006	0,0%
Collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse	40 976	40 976	0,0%
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (FMDI)	500 000	500 000	0,0%
Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC)	326 317	326 317	0,0%
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	661 186	661 186	0,0%
Dotation globale de construction et d'équipement scolaire (DGES)	2 686	2 686	0,0%
Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	488 091	628 669	-22,4%
Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle (DUCSTP)	127 003	163 365	-22,3%
Dotation de compensation de la réforme de la taxe sur les logements vacants	4 000	4 000	0,0%
Dotation de compensation réforme fiscalité Mayotte	83 000	83 000	0,0%
Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	5 524 448	6 046 822	-8,6%
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	2 848 523	3 324 422	-14,3%
Dotation de garantie des reversements des fonds départementaux de taxe professionnelle	328 934	423 292	-22,3%
Fonds de compensation des nuisances aéroportuaires	6 822	6 822	0,0%
Compensation des pertes de recettes liées au relèvement du seuil d'assujettissement des entreprises au versement de transport	81 500	78 750	3,5%
Fonds de solidarité des collectivités territoriales touchées par des catastrophes naturelles	0	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>44 176 340</b>	<b>47 304 691</b>	<b>-6,6%</b>

Source : PLF 2017





# Ville de Harnes



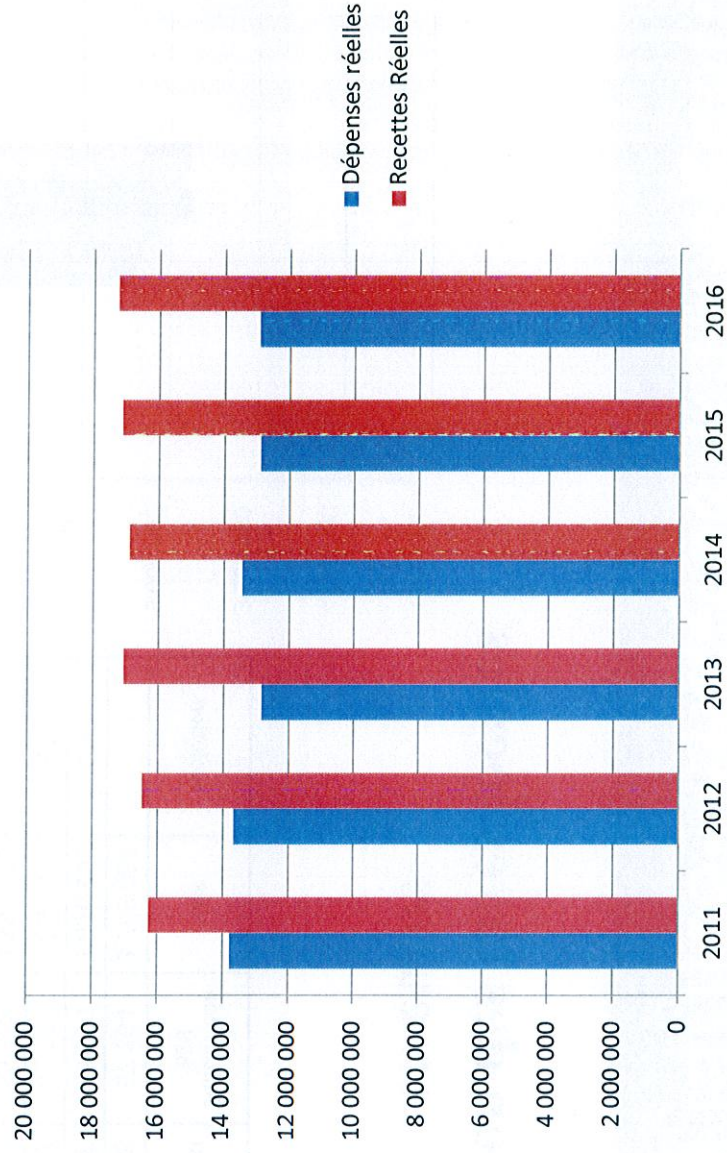


# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2016

## Evolution des recettes et dépenses réelles de fonctionnement en euros

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses réelles	13 799 887	13 691 210	12 857 905	13 458 364	12 909 254	12 954 975
Recettes Réelles	16 271 004	16 487 159	17 063 379	16 896 731	17 123 803	17 259 274

Chiffres définitifs



**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

Données ville de Harnes

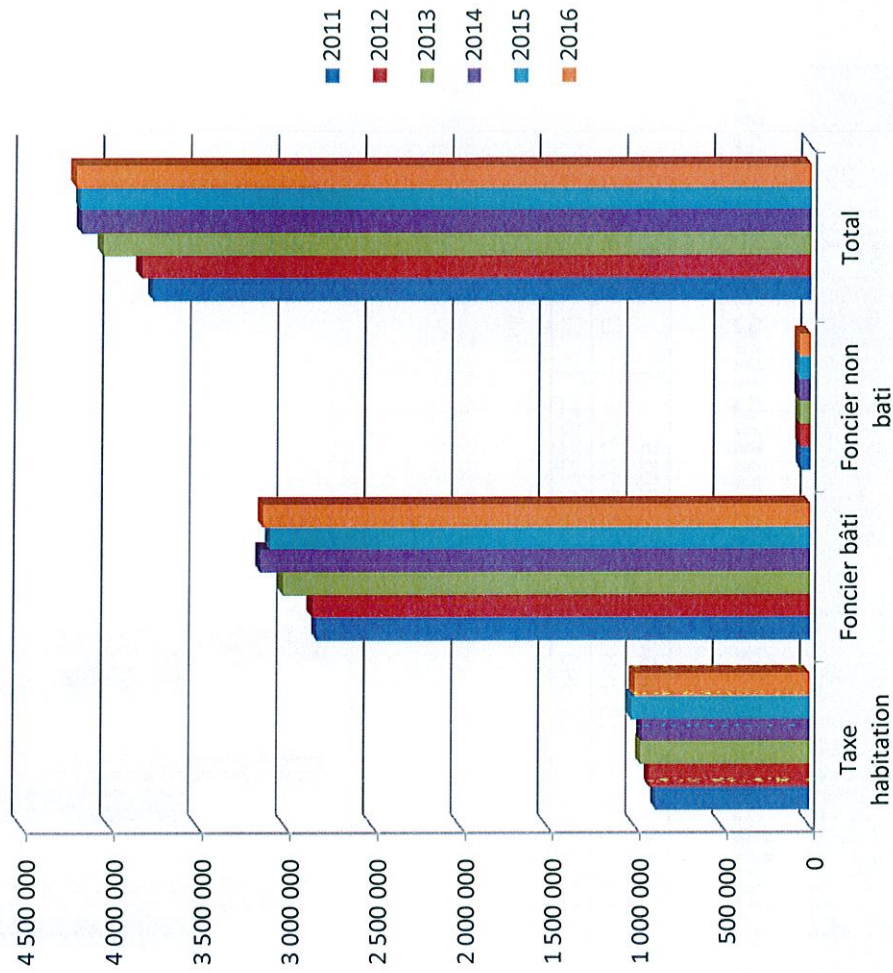


# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2016

## Evolution des taxes locales en euros

	Taxe habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Total	Evolution
<b>2011</b>	883 072	2 828 148	57 864	3 769 084	
<b>2012</b>	921 276	2 854 226	60 850	3 836 352	2%
<b>2013</b>	973 052	3 022 987	61 581	4 057 620	6%
<b>2014</b>	963 539	3 151 882	65 338	4 180 759	3%
<b>2015</b>	1 024 366	3 096 106	65 916	4 186 388	0,13%
<b>2016</b>	1 007 877	3 140 356	65 478	4 213 711	0,65%

Chiffres définitifs



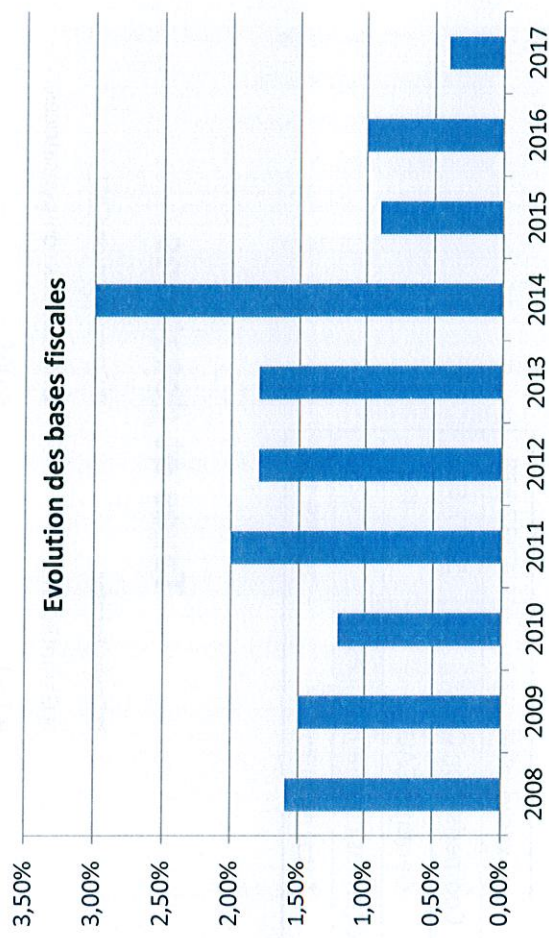
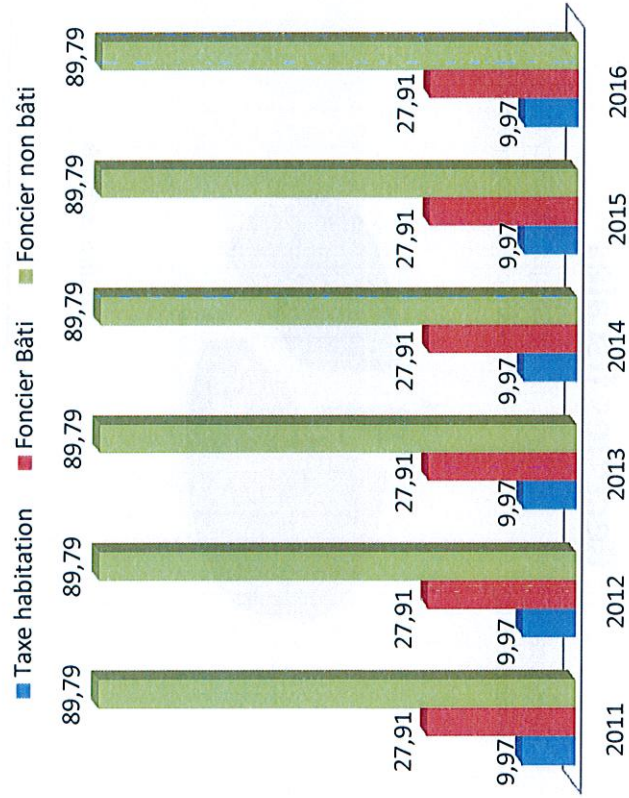
**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE



# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2016

## Evolution des taux des taxes sur la ville

### Evolution de la fiscalité

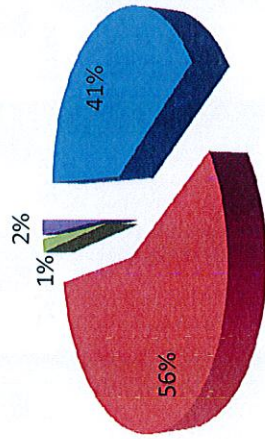




# Ville de Harnes - Analyse rétrospective 2016

## Recettes fiscales

- Taxes locales
- Garantie CALL
- Compensation CALL
- Allocations compensatrices

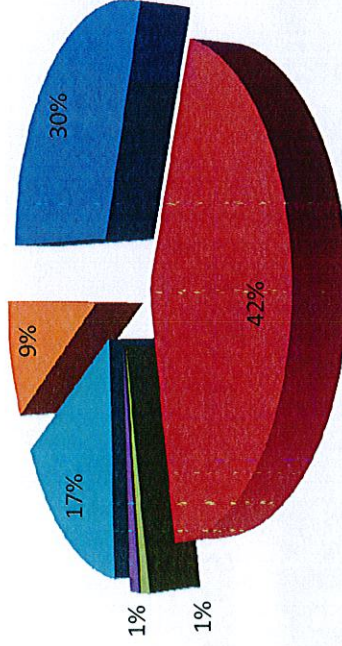


Chiffres définitifs

Taxes locales	4 237 378
Compensation CALL	5 877 676
Garantie CALL	157 433
Allocations compensatrices	182 626
<b>Total en euros</b>	<b>10 455 113</b>

## Taxes et dotations

- Taxes locales
- Garantie CALL
- Compensation CALL
- Allocations compensatrices
- DGF
- DSU



Taxes locales	4 237 378
Compensation CALL	5 877 676
Garantie CALL	157 433
Allocations compensatrices	182 626
DSU	2 361 467
DGF	1 316 121
<b>Total en euros</b>	<b>14 132 701</b>



**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

Données ville de Harnes

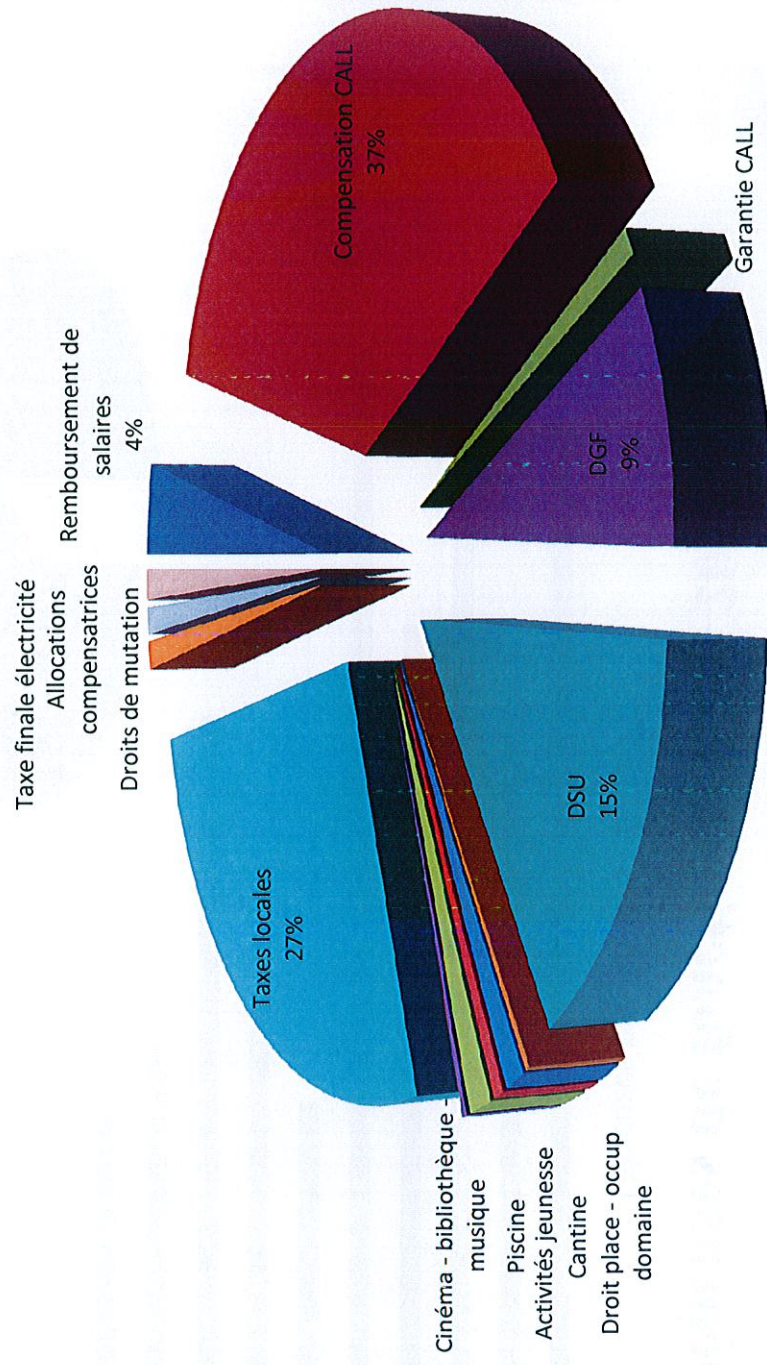


# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2016

## Recettes 2016 budget général

Remboursement de salaires	586 672
Compensation CALL	5 877 676
Garantie CALL	157 433
DGF	1 316 121
DSU	2 361 467
Droit place - occup domaine	45 828
Cantine	201 643
Activités jeunesse	107 112
Piscine	240 604
Cinéma - bibliothèque - musique	53 094
Taxes locales	4 237 378
Allocations compensatrices	182 626
Taxe finale électricité	176 927
Droits de mutation	200 326

Chiffres définitifs



**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

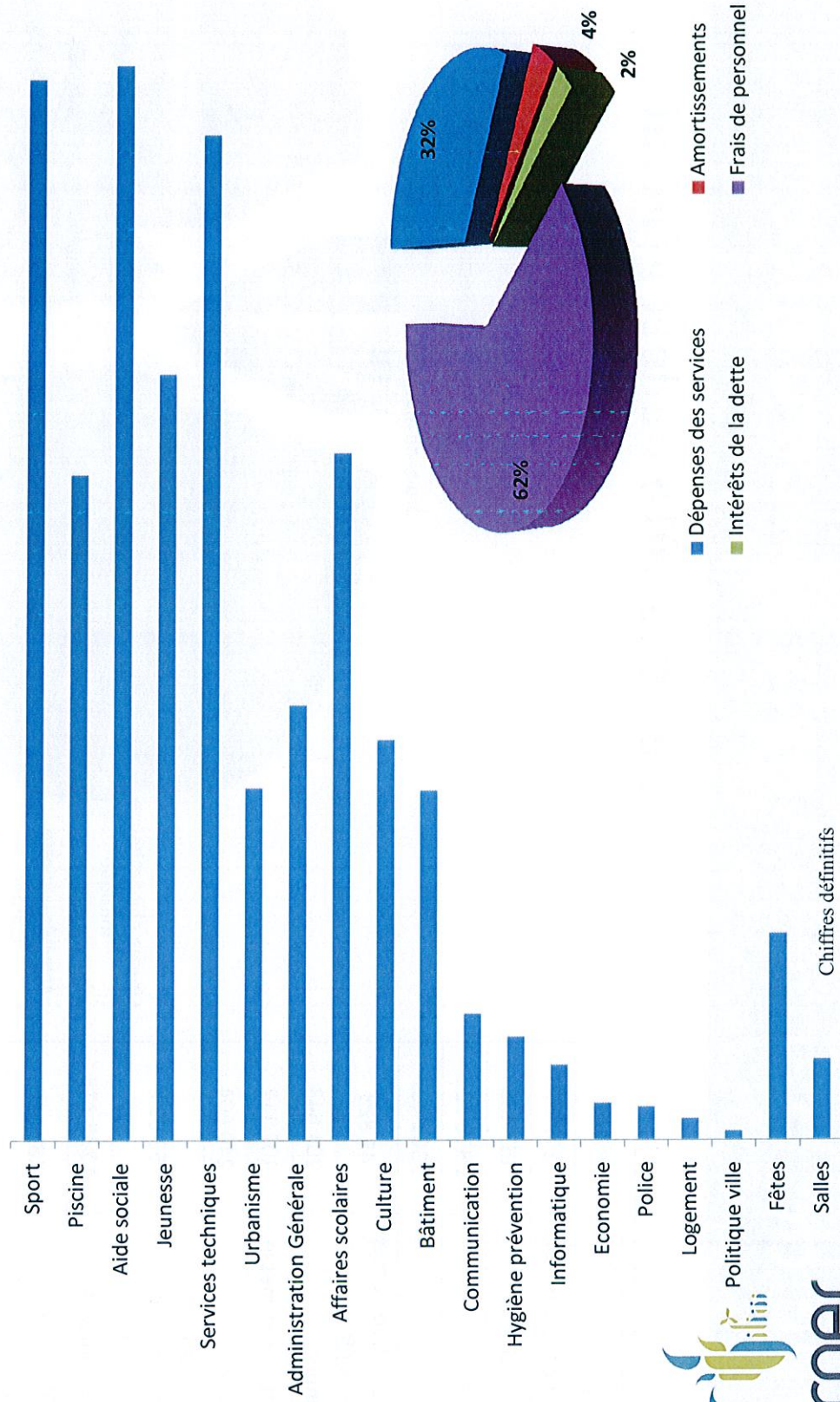
Données ville de Harnes



# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2016

## Dépenses de fonctionnement 2016

Dépenses par services : 4 210 577



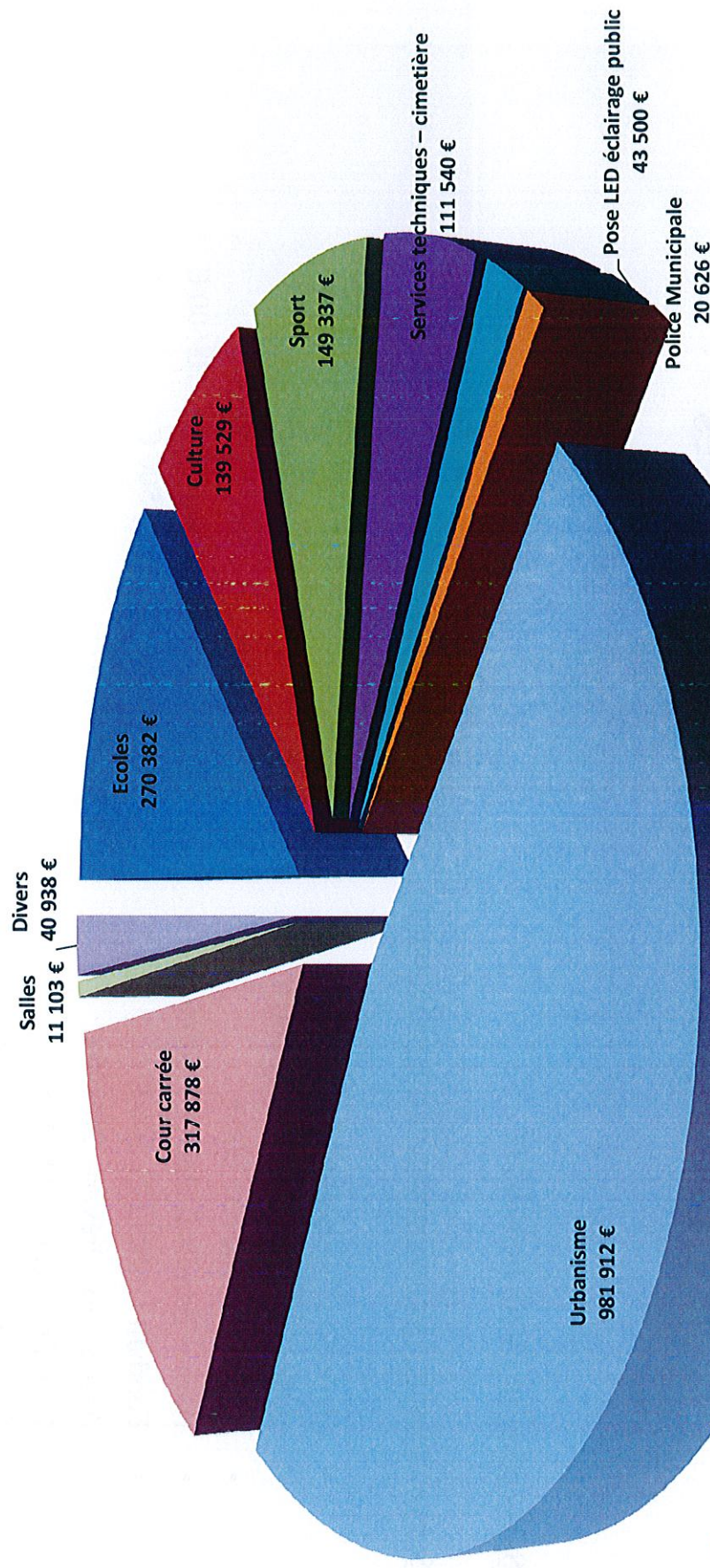
**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

Données ville de Harnes



# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2016

## Les dépenses d'investissement (2 086 745 euros)



Chiffres définitifs



**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

Données ville de Harnes



# Ville de Harnes-Analyse rétrospective 2016

## Principales subventions accordées

Subvention au CCAS : 600 000 €

Subventions de fonctionnement aux associations :

- Harnes volley Ball : 45 000 €
- Volley club de Harnes : 122 000 €
- Sport nautique : 31 000 €
- Harnes Handball club : 35 000 €
- Football UASH : 21 100 €
- Association Prévert : 20 890 €
- Club Prévention : 11020 €
- Harmonie de Harnes : 9 860 €
- Judo Club : 8 700 €

Subventions à projet ou complémentaire aux associations :

- Harnes volley Ball : 25 120 €
- Volley club de Harnes : 28 120 €
- Sport nautique : 12 500 €
- Harnes Handball Club : 10 500 €
- Judo Club : 16 500 €

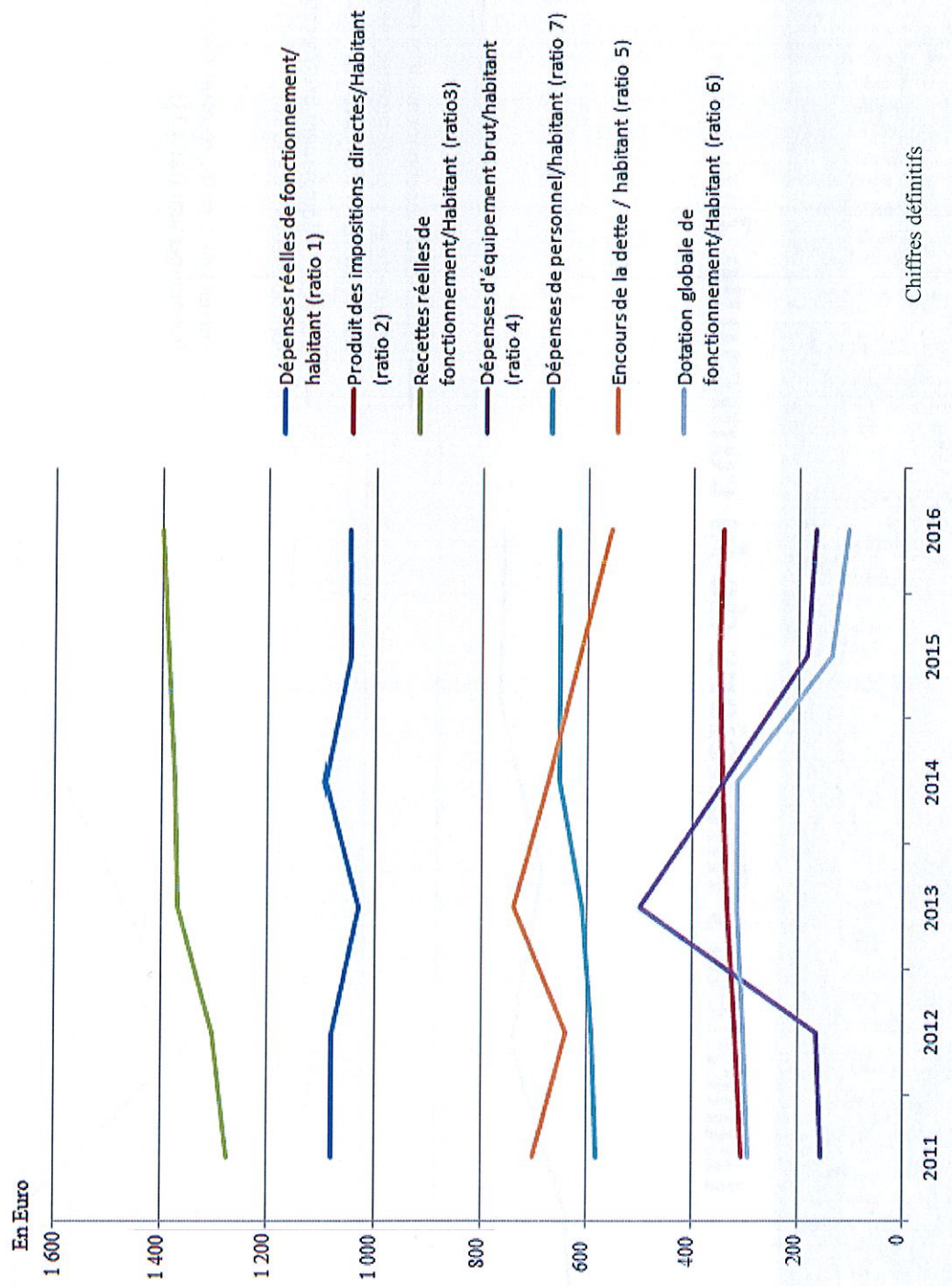


**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE



# Ville de Harnes-Analyse financière

## Indicateurs financiers de la commune 1

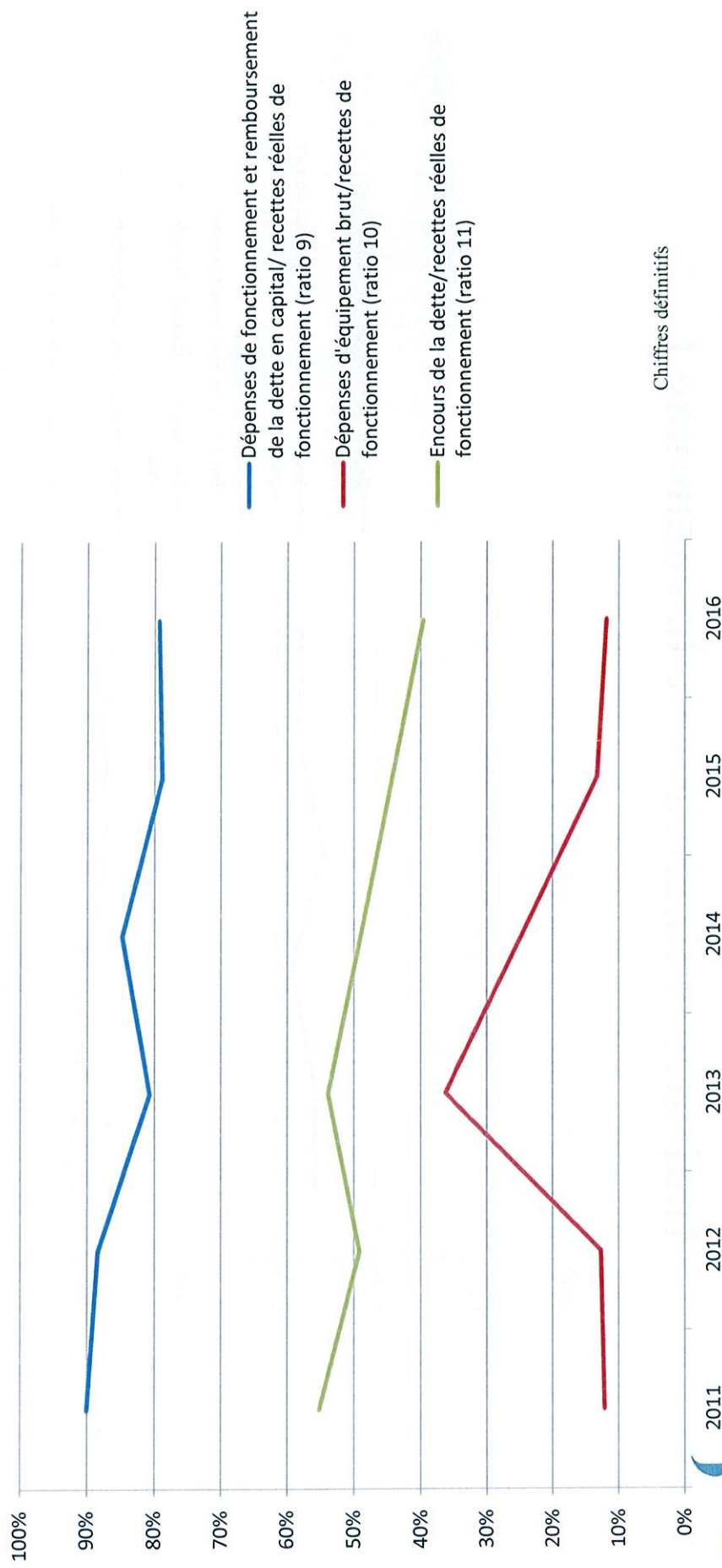


Chiffres définitifs



# Ville de Harnes-Analyse financière

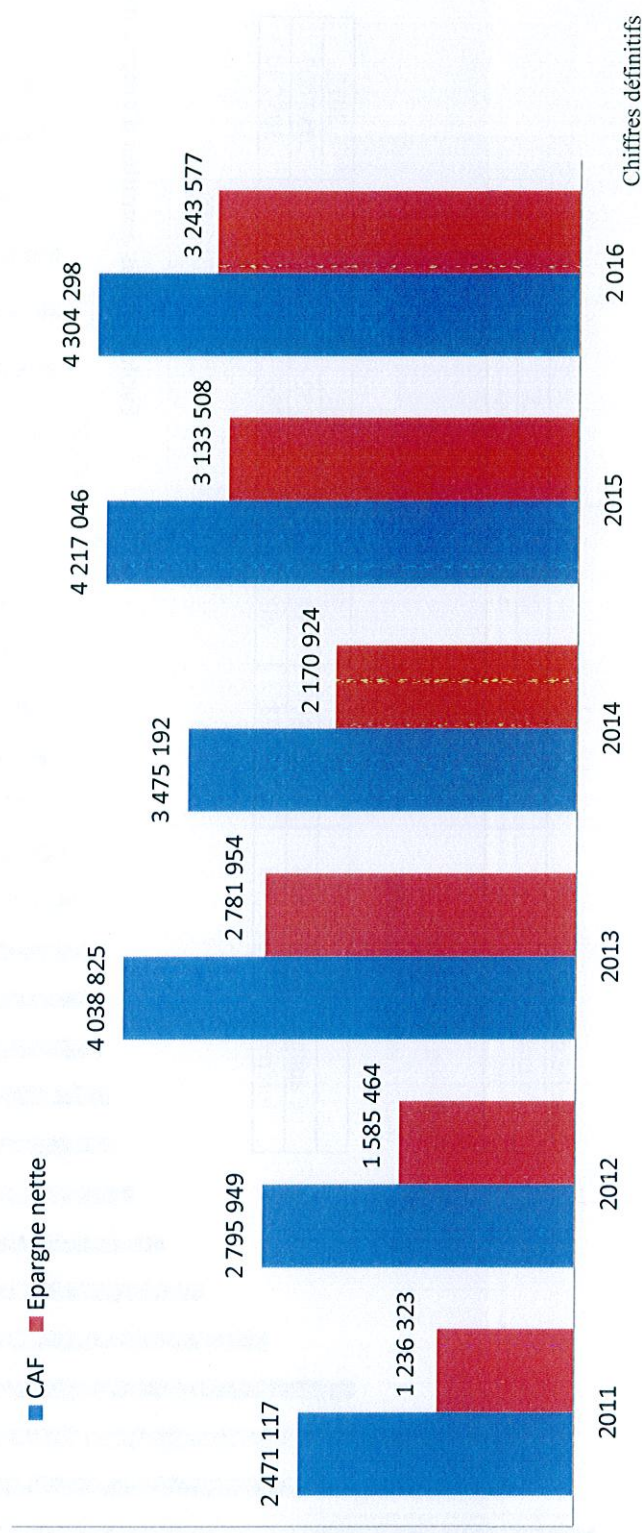
## Indicateurs financiers de la commune 2





# Ville de Harnes-Analyse financière

## CAF et épargne nette



La capacité d'auto-financement de la ville représente la différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement. L'Épargne Nette est égale à cette CAF moins le remboursement de la dette.



# Ville de Harnes-Analyse financière

## Extinction de la dette

100 % de la dette est constituée d'emprunt à taux fixe

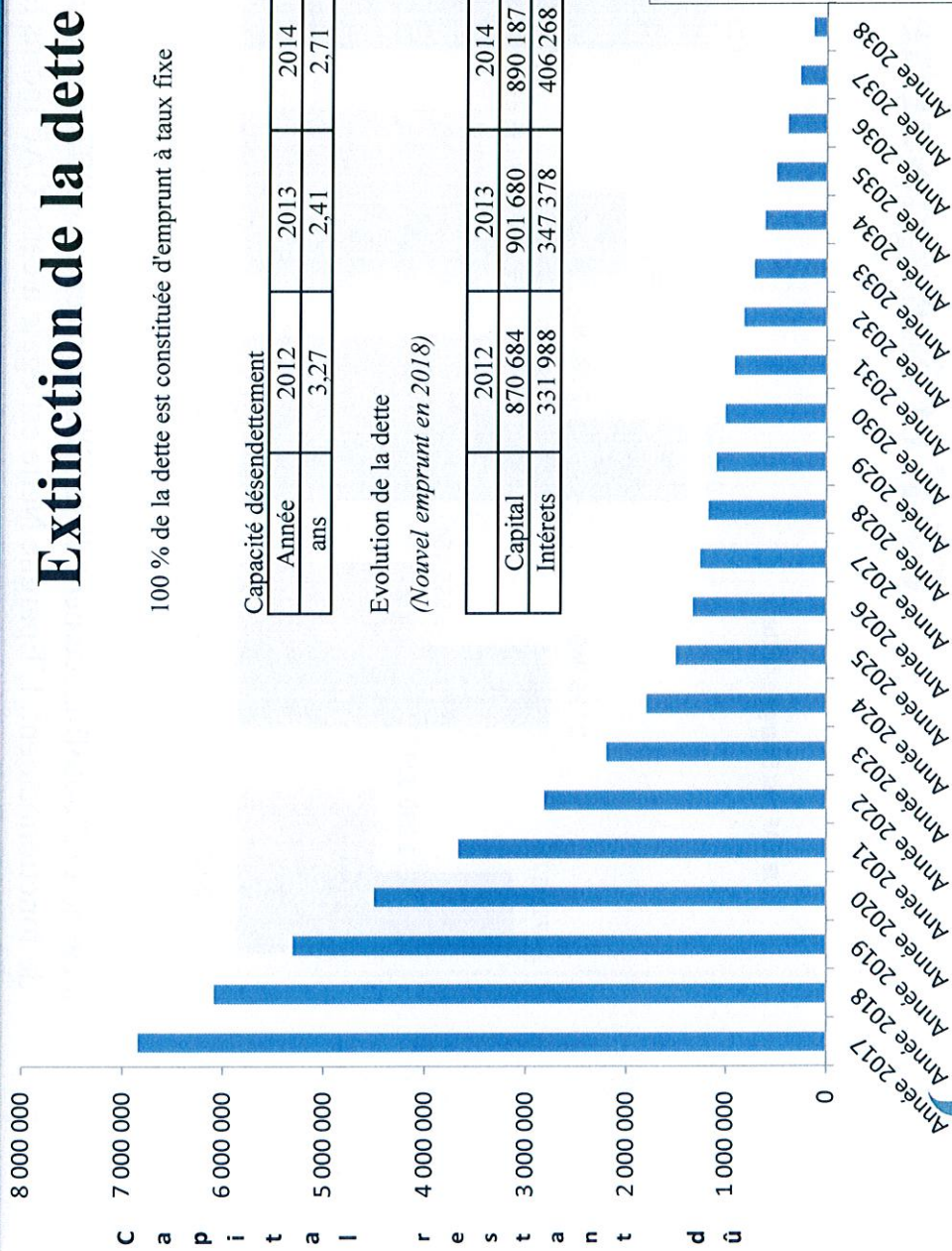
Capacité désendettement

Année	2012	2013	2014	2015	2016
ans	3,27	2,41	2,71	1,96	1,72

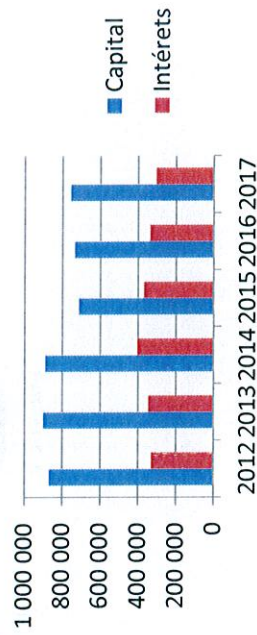
Evolution de la dette

(Nouvel emprunt en 2018)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Capital	870 684	901 680	890 187	713 752	734 912	757 007
Intérêts	331 988	347 378	406 268	369 786	338 185	305 240



Evolution des annuités d'emprunts



**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

Le montant de la dette au 1 janvier 2017 est de 6 843 661 €



# Ville de Harnes - Caractéristiques de la commune en 2016

Foyers imposables (en %)



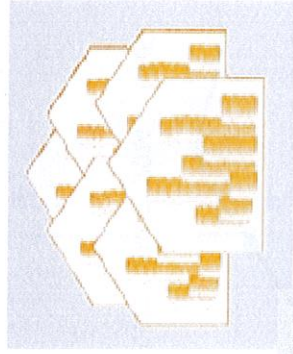
29% soit 2013 foyers imposables

Logements soumis à la Taxe d'Habitation

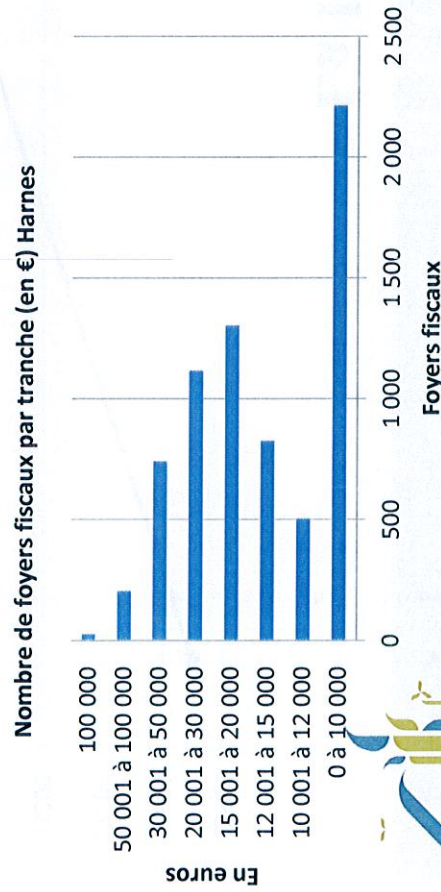


5 494

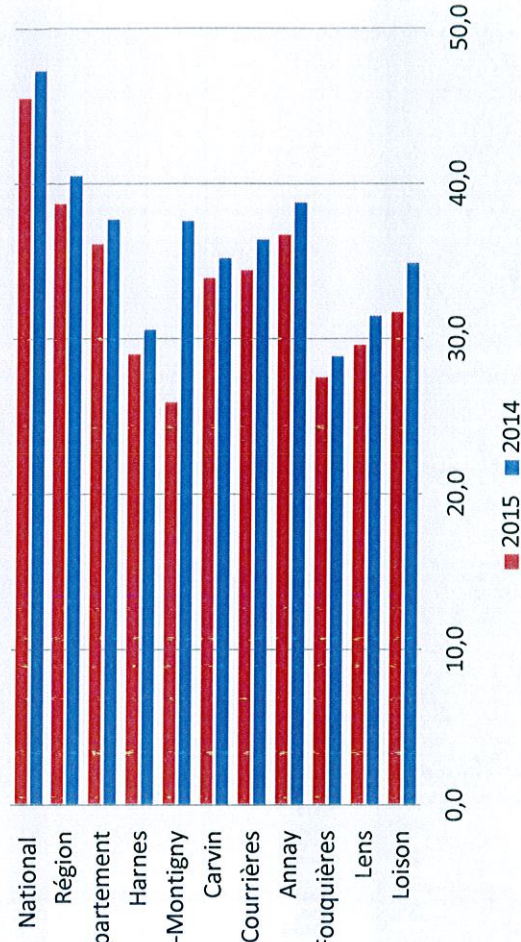
Nombre de foyers fiscaux



6940



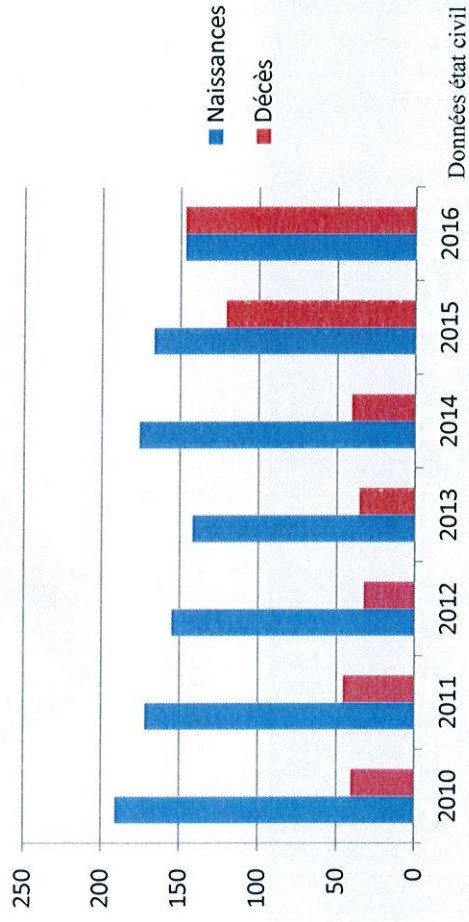
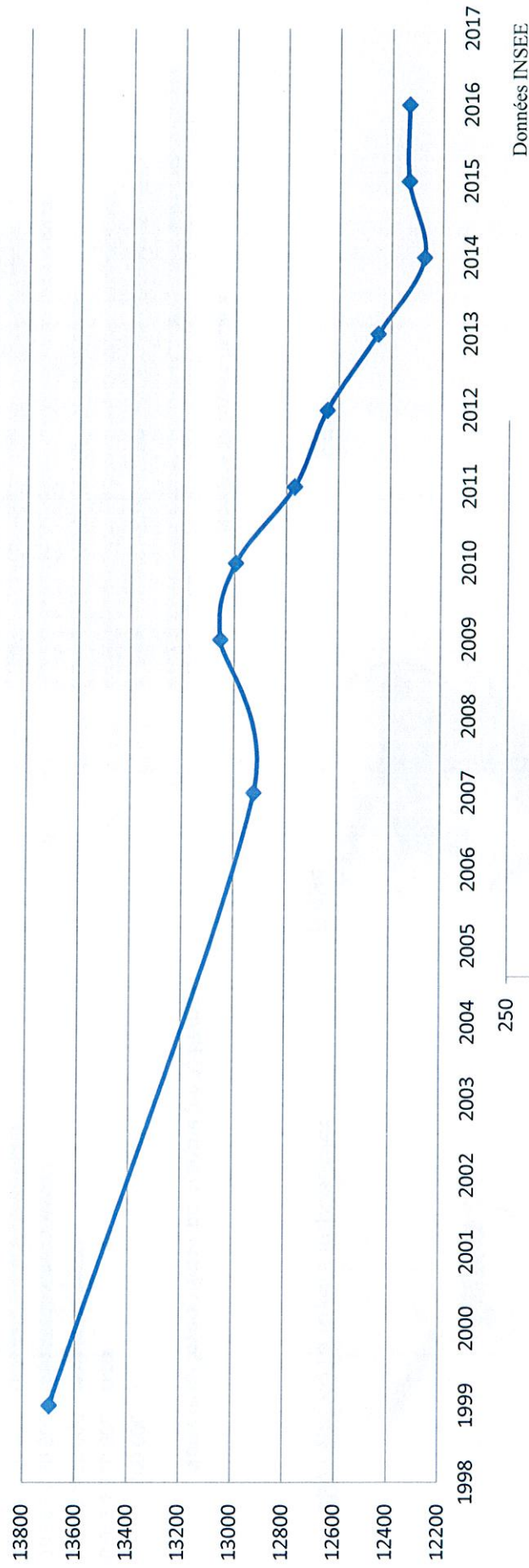
Nombre de foyers fiscaux





# Ville de Harnes - Présentation des foyers de la commune

## La Population





# Ville de Harnes - Présentation des foyers de la commune

## Le chômage

Fin novembre 2016, il y a 2 367 demandeurs d'emploi toutes catégories.

923 demandeurs d'emploi sont de catégorie A et 1 444 de catégorie A, B et C.

1 286 demandeurs d'emploi sont des hommes contre 1081 femmes.



pôle emploi

L'âge des chômeurs est le suivant :

16,94 % ont moins de 25 ans.

59,91 % ont entre 25 et 49 ans.

23,15 % ont 50 ans et plus.

Le chômage de longue durée (> 24 mois ) touche 31,60 % des chômeurs.

Les demandeurs d'emploi les plus touchés sont les personnes qui ont un niveau BEP CAP soit 47,67 % des demandeurs d'emploi.



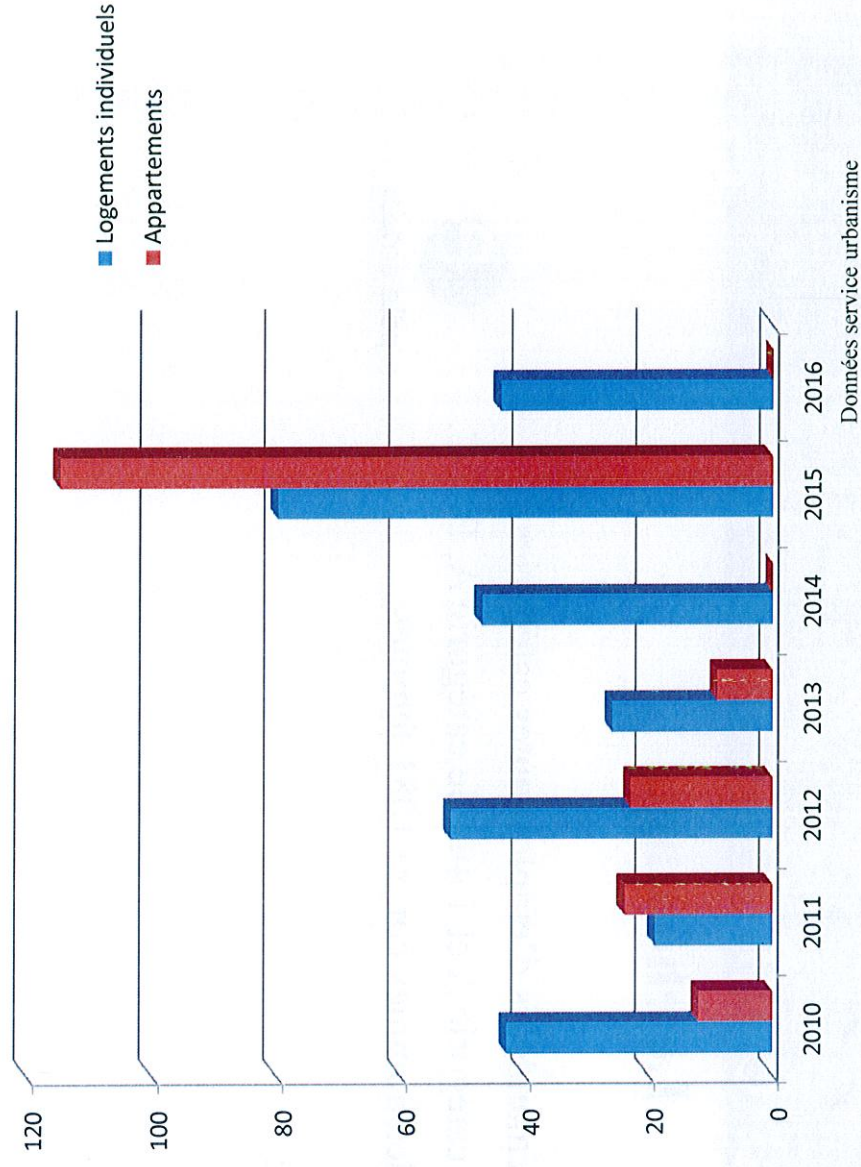
**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE



# Ville de Harnes-Service Urbanisme

## Statistiques logements neufs

Année	Logements individuels	Appartements	TOTAL
2010	43	12	55
2011	19	24	43
2012	52	23	75
2013	26	9	35
2014	47	0	47
2015	80	115	195
2016	44	0	44
<b>TOTAL</b>	<b>311</b>	<b>183</b>	<b>494</b>

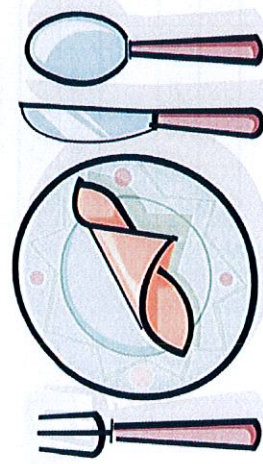
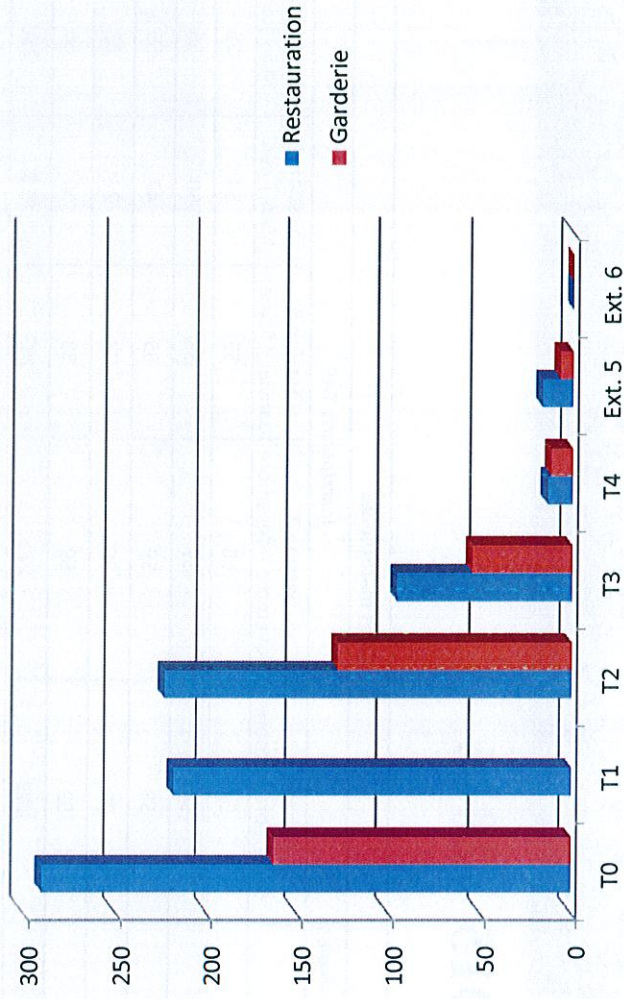




# Ville de Harnes Service Enfance – Jeunesse

## Restauration scolaire 2015 – 2016 (en nombre d'inscrit)

Tranche	T0	T1	T2	T3	T4	Ext. 5	Ext. 6
Coefficient social	inf. ou égal 3 500	3 501 à 7 500	7 501 à 12 500	12 501 à 22 500	sup. ou égal 22 501	inf. ou égal 22 500	Sup. ou égal 22 501
Restauration	290	219	224	96	14	17	0
Garderie	163		128	55	12	7	0
							860
							365



**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

Données service Enfance-Jeunesse



# Ville de Harnes Service Enfance Jeunesse

## Rythmes scolaires 2015 - 2016



Écoles maternelles										
Écoles	Inscriptions écoles	Inscriptions TAP					moyenne			
		Session 1 Septembre/octobre	Session 2 Novembre / décembre	Session 3 Janvier / février	Session 4 Mars / avril	Session 5 Mai / juin				
BARBUSSE	102	59	58	59	54	55	57			
L. MICHELE	124	54	59	58	50	56	55			
A. France	125	58	59	55	47	56	55			
E. ZOLA	88	35	36	33	22	33	32			
LANGEVIN	115	59	59	58	50	56	56			
<b>TOTAL</b>	<b>554</b>	<b>265</b>	<b>271</b>	<b>263</b>	<b>223</b>	<b>256</b>	<b>256</b>			
							Pourcentage d'enfants inscrit aux TAP			
							46%			
Écoles élémentaires										
Écoles	Inscriptions écoles	Inscriptions TAP					moyenne			
		Session 1 Septembre / octobre	Session 2 Novembre / décembre	Session 3 Janvier / février	Session 4 Mars / avril	Session 5 Mai / juin				
BARBUSSE	170	92	96	91	94	101	95			
J. JAURES	182	84	106	85	77	83	87			
DIDEROT	181	108	87	103	99	107	101			
J. CURIE	157	79	76	75	68	81	76			
L. PASTEUR	113	44	44	39	43	48	44			
<b>TOTAL</b>	<b>803</b>	<b>407</b>	<b>409</b>	<b>393</b>	<b>381</b>	<b>420</b>	<b>402</b>			
							Pourcentage d'enfants inscrit aux TAP			
							50%			
Effectif Global										
		Session 1	Session 2	Session 3	Session 4	Session 5	moyenne			
		1357	672	680	656	604	676	658		
							Pourcentage d'enfants inscrit aux TAP			
							48%			



# Ville de Harnes – Ressources Humaines

En matière de ressources humaines, la préparation du budget de la Ville pour 2017 devra tenir compte des décisions nationales suivantes :

- La revalorisation du point d'indice décidée début 2016, qui prendra son plein effet en 2017. Suite aux négociations salariales avec les organisations syndicales, le Gouvernement a en effet décidé de revaloriser le point d'indice de + 0,6% dès juillet 2016, puis de + 0,6% à compter de février 2017, mettant ainsi fin à six années de gel de la valeur du point. Le coût total pour la Ville de cette décision Nationale sera de l'ordre de 90 000€ en année pleine.
- L'accord national sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations (PPCR), qui prévoit notamment de transférer une partie des primes et indemnités sur le traitement indiciaire. Cette mesure, dont l'application progressive sera neutre pour les agents actifs, mais positive pour ceux qui partent à la retraite en améliorant le montant de leur pension, viendra alourdir le coût des charges patronales supportées par la Ville. Déjà effective depuis 2016 pour les agents de catégorie B, l'application de cette mesure se poursuivra en 2017 et 2018 pour les agents de catégorie A et C.  
En parallèle de ce transfert primes/points, un reclassement de l'ensemble des grilles statutaires s'appliquera dès 2017.
- L'organisation en 2017, au niveau national, des élections présidentielles et législatives, lesquelles occasionneront des frais de personnel supplémentaires en 2017 pour la Ville pour la préparation des scrutins, le secrétariat des bureaux de vote.





# Ville de Harnes – Ressources Humaines

## L'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel

La prospective dans le domaine des effectifs budgétaires et du temps de travail constitue un élément important de la politique RH de la ville de Harnes. A cet égard, la ville met en œuvre une politique et dispose d'outils (tableaux de bord) qui permettent une visibilité à court et moyen terme.

Il convient donc d'utiliser comme support le bilan social de l'année 2015 comme seule base présenté en comité technique et validé par les représentants du personnel comme les textes statutaires l'imposent. Ainsi, les données 2016 et celles relatives à l'évolution de la structure des effectifs pour l'année 2017 ne peuvent être appréciées que comme des prévisions qui devront être discutées avec les partenaires sociaux dans le cadre des instances légales prévues par la loi.

	2015		2016		2017	
Fonctionnaires titulaires et stagiaires	155	68%	152	70%	150	70%
Agents non titulaires permanents en ETP	41	18%	37	17%	36	17%
Agents non titulaires en ETP (vacataire)	32	14%	28	13%	27	13%
Effectif total tous statuts confondus	228	100%	217	100%	213	100%

On peut noter que la majorité des agents de la ville sont titulaires de la fonction publique. Il est aussi constaté qu'il existe une parité homme femme au sein de notre commune.



## L'évolution des rémunérations

Avec une croissance des dépenses liées aux réformes imposées par l'Etat, la réforme des rythmes scolaires, l'augmentation du SMIC et de la valeur du point, l'augmentation des charges sociales, les nouveaux dispositifs de sécurité, etc... La ville de Harnes peut se féliciter de garder le même budget du personnel depuis 2014.

Les montants qui seront ainsi obtenus correspondent ainsi à la masse salariale incompressible de la collectivité. A ce chiffre viennent s'ajouter des dépenses liées à des mesures nationales ou à des charges obligatoires propres à la collectivité :

- Recensement,
- Capital décès,
- Fonds de compensation,
- Supplément familial de traitement,
- Avancement d'échelon à l'ancienneté,
- Garantie individuelle du pouvoir d'achat,
- Cotisations patronales,
- Augmentations de la part CNRACL.

## L'évolution du temps de travail

Les cycles de travail ont fait l'objet de projets de services et sont adaptés aux besoins du service notamment en termes d'accueil des usagers.

Selon les situations individuelles des agents, de leurs sollicitations, et en fonction des impératifs de qualité et de maintien du service public, une étude au cas par cas est faite pour chaque agent demandeur.

Le but étant de favoriser le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée. Toute demande de temps partiel en 2016 a pu ainsi être accordée aux agents demandeurs.





# Ville de Harnes – Ressources Humaines

## L'évolution des avantages en nature

Concernant les avantages en nature, la ville de Harnes applique une politique stricte. Ces derniers sont ainsi accordés exclusivement en raison des nécessités de service absolues (conciergerie). Leur évolution ne sera donc pas à la hausse dans les prochaines années.

## Les priorités et perspectives RH

En matière de « ressources humaines » la municipalité a pour objectif de tendre à terme vers une neutralisation de l'effet « Glissement-Vieillesse-Technicité », de mettre au cœur de ses priorités la rationalisation des postes en réorganisant et en optimisant le fonctionnement des services, notamment dans le cadre de la mutualisation interne et de privilégier la mobilité et la formation pour assurer la continuité des Services Publics et de faire émerger les compétences et la qualification interne.

## Mutualisation

Notre collectivité a fait le choix d'entrer dans un processus de mutualisation ambitieux et partagé par d'autres collectivités de la communauté d'agglomération. Certains des domaines ciblés dans le schéma de mutualisation feront l'objet d'une étude de création de services communs, de groupement de commande, de mutualisation des pratiques. Il est attendu de cette réorganisation profonde une nouvelle façon d'administrer le personnel qui permette de rechercher des économies d'échelles, des simplifications administratives, le maintien de la qualité actuelle de services tout en inscrivant l'ensemble du processus dans une démarche de qualité de vie au travail.



# Ville de Harnes - Et pour 2017

## Et pour 2017... dans les différentes politiques municipales

**En matière culturelle**, début des aménagements scénographiques du musée d'histoire et d'archéologie.

Lancement des travaux de la médiathèque.

Poursuite de l'agenda culturel et du passeport culture.

Développement d'actions culturelles au sein du Quartier Politique Ville (« Bellevue, à quoi tu penches? »)



**En matière de jeunesse**, création d'un nouveau restaurant scolaire dans le quartier Bellevue.

Poursuite de la rénovation des bâtiments scolaires.

Pour les élèves de primaires, programmation des formations aux premiers secours.

Poursuite des actions de sensibilisation à l'éducation routière données par la Police Municipale.



**En matière sportive**, études et réalisation d'un terrain de football synthétique.





# Ville de Harnes - Et pour 2017

Et pour 2017... dans les différentes politiques municipales

**En matière d'administration générale** la gestion quotidienne sera toujours optimisée. La dématérialisation des engagements et des factures sera effective dans chacun des services municipaux.

Toute dépense sera pesée dès le premier euro.

**En matière de gestion de la dette**, pour rappel, l'emprunt dit toxique qui avait été renégocié permet des marges de manœuvre supplémentaires pour l'avenir. Le montant de la dette est de **6 843 661€**



# Ville de Harnes - Et pour 2017

Et pour 2017... dans les différentes politiques municipales



**En matière d'action sociale**, poursuite des actions menées par le CCAS afin de rompre l'isolement des aînés et accompagnement des familles.

**En matière de santé**, poursuite des actions liées à la santé. Poursuite du groupe de travail sur la maison médicale.

**En matière de sécurité**, équipement d'une vidéo-protection afin de sécuriser les sites sensibles et d'améliorer la sécurité des usagers dans le cadre d'un partenariat avec la police nationale.





# Ville de Harnes - Et pour 2017

## Et pour 2017... dans les différentes politiques municipales

**En matière de travaux**, arrivée du Bus à Haut Niveau de Service permettant de moderniser les transports en commun et d'intensifier leur fréquence.

Aménagements des espaces verts en terme de fleurissement et d'embellissement des quartiers.

Poursuite de la rénovation et de l'entretien des voiries et des trottoirs.

Projet de requalification du bois de Florimond et du canal de la Souchez.

Poursuite des travaux dans le cadre de l'AD'AP, afin de rendre accessible les bâtiments publics.

Equipement de nos services techniques avec de nouveaux matériels tel que tracteur permettant un nettoyage mécanique des caniveaux.

Poursuite du déploiement de la fibre optique.

**Dans le domaine du logement**, les programmes de nouvelles habitations vont toujours se développer sur la commune, permettant le parcours résidentiel pour tous les habitants, quelque soit leur niveau de revenu : logements sociaux, logements en lots libres de constructeurs : l'Ilot Dauthieu, impasse St Joseph, Cité d'Orient, avenue Barbusse.

Poursuite du développement de la zone de l'Abbaye située entre Harnes et Loison-sous-Lens.



**Harnes**  
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE



# Ville de Harnes - Et pour 2017

Et pour 2017... nos impôts locaux

Depuis 2008 et jusqu'à 2016, la municipalité n'a pas augmenté ses taux de la **taxe d'habitation** ainsi que du foncier bâti et non bâti.







Digitized by Google